

SIA 2025 La MSA au Salon de l'agriculture

Le stand de la MSA est situé au pavillon 4 (allée B stand 083), de la 61^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture, qui se tiendra du samedi 22 février au dimanche 2 mars 2025. Les élus et équipes de la MSA y accueilleront chaque jour les visiteurs et les partenaires.



A la veille de ses prochaines élections, la MSA met ses délégués à l'honneur sur son stand

La MSA fonctionne de manière démocratique : tous les cinq ans, les adhérents élisent leurs délégués. Ces derniers représentent et défendent leurs intérêts, et désignent les administrateurs de la MSA. Les prochaines élections se tiendront du 5 au 16 mai 2025.

Pour accompagner ce moment fort, le stand de la MSA sera habillé aux couleurs de la campagne de valorisation de ses délégués. Cinq visuels illustreront les actions réalisées quotidiennement au service du monde agricole : soutenir les exploitants en difficulté, aider les employeurs à sécuriser leur activité, accompagner les jeunes vers l'autonomie, faciliter le quotidien des familles et agir pour l'autonomie des seniors. Ils seront positionnés sur les quatre façades du stand.

Une exposition retraçant 75 ans de démocratie sociale à la MSA sera proposée aux visiteurs, dans l'espace intérieur. Elle mettra en lumière les dates-clés du régime agricole et les affiches de campagne des anciennes élections.

Les jeudi 27 février et samedi 1er mars, des animations seront proposées aux visiteurs. Ces derniers pourront tester leurs connaissances sur la MSA et le rôle des délégués, en participant aux jeux « Le Vrai/Faux du délégué » et « Le Défi des territoires » et échanger avec les délégués présents.

Les partenaires de la MSA seront également invités à se mobiliser pour les élections des délégués, en déposant leur message d'engagement sur le panneau « Ensemble, nous nous engageons pour les prochaines élections de la MSA ».

Enfin, du lundi 24 au vendredi 28 février, cinq pastilles vidéo de cinq minutes seront diffusées dans le cadre du programme MSATV AU SIA. Elles donneront l'occasion à des délégués de toutes les régions de s'exprimer sur leur engagement et leurs actions quotidiennes.

MSA TV au Salon de l'agriculture

Pour la 7^{ème} édition, la MSA accueille sur son stand un plateau télé du lundi 24 au vendredi 28 février et diffuse en direct depuis le salon trois émissions quotidiennes, ainsi qu'une édition spéciale de l'émission [Les experts](#), animée par les équipes de Merci pour l'Info en direct du salon.

Nos émissions

« Conversation avec la MSA »

Jean-François Fruttero reçoit des personnalités issues des sphères agricole, sociale et politique pour aborder leur sujet d'actualité.

« Au cœur des territoires »

L'émission met en valeur un territoire via sa production agricole, ses produits régionaux, ses spécialités culinaires, mais aussi ses innovations en termes de solidarité et de santé.

« L'Heure du Débat »

Le magazine d'actualité donne la parole à des experts et personnalités pour échanger sur les grands thèmes d'actualité de l'agriculture et de la protection sociale.

« Les Experts : tout savoir sur la sécurité sociale des agriculteurs ! »

Animée par les équipes de Merci pour l'Info, cette émission sera l'occasion de répondre aux questions des adhérents MSA en direct, avec un panel d'invités spécialistes des sujets de la protection sociale agricole.

Notre grille des programmes

LUNDI 24 FEVRIER

11h15-11h45 – CONVERSATION AVEC LA MSA

Invitée : **Guylaine Brohan**, Présidente de l'association Familles rurales.

12h00-12h30 – AU CŒUR DES TERRITOIRES

A la découverte de la Dordogne et du Lot-et-Garonne.

14h00-14h45 – L'HEURE DU DEBAT

« Le rôle du délégué MSA », invités :

- **Nicole Le Peih**, députée du Morbihan, rapporteuse de la proposition de loi relative à l'exercice de la démocratie agricole ;
- **Thierry Girard**, premier Vice-président de la MSA Alpes-du-Nord, administrateur de la CCMSA et Président du Comité de protection sociale des salariés agricoles de la CCMSA (CPSS) ;
- **Philippe Moinard**, administrateur de la MSA Poitou, administrateur de la CCMSA et membre de la Commission d'Action Mutualiste.

MARDI 25 FEVRIER

10h30-11h00 – CONVERSATION AVEC LA MSA

Invitée : **Aurore Bergé**, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les Discriminations.

12h00-12h30 – AU CŒUR DES TERRITOIRES

A la découverte des Ardennes et de la Champagne.

14h00-14h45 – L'HEURE DU DEBAT

« L'ANCT et la MSA, partenaires pour le développement des services publics sur les territoires », invités :

- **Eric Etienne**, Directeur général délégué en charge des territoires et des ruralités de l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) ;
- **Michel Fournier**, Président de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) ;
- **Jean-François Fruttero**, Président de la CCMSA.

MERCREDI 26 FEVRIER

09h40-09h55 – CONVERSATION AVEC LA MSA

Invité : **Thibaut Guilluy**, Directeur général de France Travail.

12h00-12h30 – AU CŒUR DES TERRITOIRES

A la découverte de la Gironde.

JEUDI 27 FEVRIER

10h30-11h00 – CONVERSATION AVEC LA MSA (émission en différé)

Invité : **Yannick Neuder**, Ministre de la Santé et de l'Accès aux Soins.

12h00-12h30 – AU CŒUR DES TERRITOIRES

A la découverte de la Bourgogne.

14h00-14h30 – CONVERSATION AVEC LA MSA

Invité : **Pierre Pribile**, Directeur de la Sécurité sociale (DSS).

16h00-16h45 – L'HEURE DU DEBAT

« **Prévention du mal-être dans le monde agricole et santé mentale Grande Cause nationale** », invités :

- **Pr Franck Bellivier**, Délégué ministériel à la Santé Mentale et à la Psychiatrie au Ministère des Solidarités et de la Santé ;
- **Olivier Damaisin**, Coordinateur du plan interministériel de Lutte contre le mal-être agricole ;
- **Arnaud Simion**, député de la Haute-Garonne, organisateur du colloque « La santé mentale des agricultrices et des agriculteurs » ;
- **Angèle Malâtre-Lansac**, Déléguée Générale de l'Alliance pour la Santé mentale ;
- **Isabelle Ouedraogo**, administratrice de la MSA Berry-Touraine et Présidente du Comité d'Action Sanitaire et Sociale de la CCMSA (CASS).

17h00-18h00 – LES EXPERTS : TOUT SAVOIR SUR LA SECURITE SOCIALE DES AGRICULTEURS !

« Les Experts » de *Merci pour l'Info* répondent aux questions des adhérents du régime agricole, avec :

- **Christine Dechesne-Ceard**, Directrice de la Réglementation de la CCMSA ;
- **Géraldine Tauber**, Directrice métier Entreprise et Recouvrement de la CCMSA.

VENDREDI 28 FEVRIER

10h30-11h00 – CONVERSATION AVEC LA MSA

Invitée : **Anne Rubinstein**, Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté au Ministère des Solidarités.

12h00-12h30 – AU CŒUR DES TERRITOIRES

A la découverte de l'Ardèche.

14h00-14h45 – L'HEURE DU DEBAT

« **La démocratie agricole a-t-elle encore un avenir ?** », invités :

- **Dominique Chargé**, Président de la Coopération agricole ;
- **Jean-François Fruttero**, Président de la CCMSA.

Retrouvez toutes les émissions de la MSA TV en direct du Salon international de l'agriculture 2025 sur notre site msa.fr et nos réseaux sociaux via [Facebook](#), [X](#), [Instagram](#) et [Youtube](#).

Programme des rencontres et des événements Pavillon 4, allée B, stand 083

Mardi 25 février

Le déploiement du programme de prévention du mal-être agricole de la MSA donnera lieu à la signature de plusieurs conventions de partenariat entre la MSA et ses partenaires ; à **11h** avec la **Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT)** et à **16h** avec le **Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)**.

La prévention du mal-être agricole sera également un volet clé de la convention de partenariat entre la MSA et **l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)**, dont la signature aura lieu à **15h**.

La MSA consolide également ses liens partenariaux avec le **Service de Remplacement France** avec une signature officielle de convention prévue sur le stand de la MSA à **14h**.

Mercredi 26 février

Le secteur agricole fait actuellement face à des défis majeurs : vieillissement des salariés et exploitants, manque d'attractivité des métiers agricoles, et difficultés de recrutement. Dans ce cadre, la **CCMSA** et **France Travail** renforcent leur collaboration pour répondre à ces enjeux, et se retrouvent à **9h15** pour la signature d'une convention de partenariat, pour répondre ensemble aux défis du secteur agricole et garantir son développement durable.

Face à la précarité alimentaire accrue par l'inflation et la crise post-Covid, la **MSA** et la **CNAF** présenteront à partir de **13h30**, les résultats des travaux engagés, dans le cadre du groupe de travail Sécurité Sociale Alimentaire (SSA), pour expérimenter un modèle innovant d'accès à une alimentation durable et locale pour les ménages modestes et précaires.

Jeudi 27 février

Relais des adhérents du régime agricole sur l'ensemble du territoire, les délégués MSA réalisent tous les ans des milliers d'actions partout en France au profit des agriculteurs, des salariés agricoles et des populations rurales. Après cinq ans passés au service des adhérents, ils témoignent de leur engagement et de leurs actions, en compagnie de leurs partenaires. Rendez-vous à **11h** pour rencontrer et échanger avec ces acteurs incontournables du monde agricole et rural.

Vendredi 28 février

La MSA accueille à **11h** les **Hauts Fonctionnaires Ministériels en charge du Handicap et de l'Inclusion**. Sous l'égide de Caroline Schechter, Inspectrice Générale de l'Agriculture, Haute Fonctionnaire en charge du Handicap et de l'Inclusion, ils participeront à un échange autour des actions portées par la MSA en matière d'accès à l'emploi et de maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Samedi 1^{er} mars

Impliquée dans le développement des territoires ruraux, la MSA encourage l'engagement des jeunes de ces territoires via son Appel à Projets Jeunes, un dispositif annuel, qui permet de repérer, soutenir et financer des initiatives solidaires et locales portées par des jeunes dans leur territoire.

Rendez-vous dans **l'espace 2000 du pavillon 1 à 11h** pour assister à la cérémonie de remise des prix de l'édition 2025 de l'Appel à Projets Jeunes.

L'exposition "À vos votes ! 75 ans de démocratie sociale à la MSA" retrace l'histoire du mutualisme à la MSA de 1949 à 2025

Avec 5,2 millions d'adhérents, la MSA (Mutualité sociale agricole) est le deuxième régime de protection sociale en France. Sa particularité dans le paysage de la sécurité sociale ? Elle fonctionne selon un modèle de démocratie sociale : depuis 1949, la MSA organise des élections afin d'élire des délégués parmi ses adhérents.

Tous les cinq ans, les adhérents sont ainsi appelés à choisir leurs représentants. Une façon de maintenir un lien social fort et de proximité avec la population agricole et rurale et l'ensemble des affiliés.

Ces élections garantissent l'expression de toutes les voix et la prise en main, par ceux qui font vivre le monde agricole et rural, de l'évolution de leur protection sociale.

Ce système mutualiste a contribué à l'émergence d'avancées majeures afin d'assurer une couverture optimale des exploitants, des employeurs de main-d'œuvre, des salariés et de leurs familles, des retraités : maladie, famille, retraite, invalidité, accidents du travail...



Les délégués MSA sont 13 760 à agir sur tout le territoire pour améliorer le quotidien.

Salariés, exploitants, employeurs, femmes et hommes, actifs ou retraités, les délégués MSA sont 13 760 à agir sur tout le territoire pour améliorer le quotidien, faire remonter les besoins, défendre des projets pour leurs territoires, mener des actions autour de la santé, de l'inclusion, de la solidarité... Avec eux, la MSA participe activement aux progrès sociaux.

Cette exposition vous emmène à la découverte de l'histoire de cette formidable aventure mutualiste, qui se poursuit en 2025 avec de nouvelles élections du 5 au 16 mai. Une histoire que la MSA continue d'écrire au quotidien avec ses adhérents.

Le stand de la MSA au salon

L'agence MSA

Des conseillers en protection sociale de la MSA Dordogne, Lot-et-Garonne, présents chaque jour, apportent des réponses aux demandes des adhérents quelle que soit leur caisse d'appartenance dans un espace confidentiel (retraite, installation, cotisations).

L'espace France Services

Les visiteurs du salon, accueillis par les agents de la MSA Dordogne, Lot-et-Garonne, peuvent réaliser toutes leurs démarches administratives.

L'espace Animations

Des actions en prévention santé, ludiques et pédagogiques, rythment la semaine et permettent aux visiteurs grands et petits de faire le point sur leur santé :

Samedi 22 février : Dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, les travailleurs en situation de handicap, accompagnés de leur encadrant, pourront proposer leurs productions à la dégustation et/ou à la vente, et faire ainsi découvrir aux visiteurs du Salon leur métier et leur savoir-faire. Une animation proposée par l'association [Solidel](#).

Dimanche 23 février : MSA Quiz : le buzzer à la rescousse ! Vous pensez tout savoir sur l'institution MSA, les élections des délégués et les actions de la MSA ? Plongez au cœur d'un quiz palpitant alliant rapidité et réflexion avec le jeu interactif MSA Quiz, proposé par la MSA Auvergne. Seul ou en équipe venez tester vos connaissances, découvrir des infos surprenantes sur la MSA et défier vos amis ou collègues. Alors, prêt à buzzer ?

Lundi 24 février : Bien Manger, c'est comme bien Voter, il faut tous les ingrédients ! La MSA Ile-de-France invite les visiteurs du Salon à participer à un blind test autour de produits de terroirs d'Ile-de-France (fromage, pâté, fruits et légumes) ainsi qu'à un quiz autour des élections MSA 2025.

Mardi 25 février : Venez élucider les énigmes du Coffre d'Hygiène sur les thèmes de la prédisposition héréditaire, l'alimentation, les addictions, l'environnement, l'activité physique et l'écoute de son corps. Une façon ludique et interactive d'aborder la prévention des cancers, proposée par la MSA Picardie.

Mercredi 26 février : Même si les accidents de la route impliquant les engins agricoles représentent une faible proportion de l'accidentologie routière, leurs conséquences sont souvent plus dramatiques. Par ses actions, la MSA Gironde et ses partenaires sensibilisent les publics dans leur manière de conduire et sur la préparation en amont des véhicules agricoles. Un but commun doté d'un double objectif : la réduction du risque routier et un meilleur partage de la route.

Jeudi 27 février : Les délégués de la MSA vous invitent à relever « *Le Défi des territoires* » et démêler « *Le Vrai/Faux du délégué* » pour tout savoir sur la MSA et sur les missions de ses délégués !

Vendredi 28 février : Pour la deuxième année, retrouvez le robot Pepper aux côtés des équipes de Présence Verte pour découvrir la téléassistance et tenter de remporter de nombreux lots ! Une animation proposée par le groupe [présence verte](#).

Samedi 1^{er} mars : Les délégués de la MSA vous invitent à relever « *Le Défi des territoires* » et démêler « *Le Vrai/Faux du délégué* » pour tout savoir sur la MSA et sur les missions de ses délégués !

Dimanche 2 mars : En famille, venez prendre un avant-goût des vacances sur notre stand avec les villages de vacances tourisme social et solidaire de l'AVMA ! Découvrez leurs projets d'aide au départ en vacances pour tous et amusez-vous au jeu du pot de lait pour un moment de fun, puis immortalisez votre visite avec une photo décalée dans notre cabine de plage. L'occasion parfaite de se divertir ensemble et de se mettre dans l'ambiance vacances !

A propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.

Outre sa capacité à accompagner ses ressortissants tout au long de leur vie et leur offrir une protection sociale globale en versant toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en matière de santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle, la MSA est particulièrement engagée sur les territoires. Avec ses 13 760 élus-bénévoles et ses 15 500 salariés, la MSA développe de nombreuses actions complémentaires à ses missions de service public, au plus près des populations rurales.

Contacts presse

Geraldine Vieuille

Elora Bayon

presse@ccmsa.msa.fr